Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 63 (1912)

Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Affaires de la Société.

Travaux de concours.

Voici les sujets de concours admis par les assemblées générales de 1911 et 1912, à Zoug et à Soleure:

- 1° Quelles idées directrices doivent servir de base à une instruction forestière cantonale, pour l'aménagement des forêts?
- 2º Les us et coutumes du commerce des bois en Suisse et l'organisation des ventes dans les différentes zones de production et de consommation.

Les travaux doivent être adressés au Président du Comité permanent (Art. 2 du règlement des concours), soit:

jusqu'au 1^{er} juin 1913 pour le sujet Nº 1. , 1^{er} juin 1915 , , , Nº 2.

Le comité dispose, pour chaque concours, d'une somme de fr. 1200, ce qui, après déduction des frais du jury et d'impression, permettra d'accorder environ fr. 600 aux travaux primés.

Le Comité permanent.



Communications.

La forêt au point de vue international.

Monsieur le Rédacteur et cher collègue,

Dans le numéro de Janvier, vous faites appel à des productions originales en plus grand nombre, afin dites-vous, que le Journal, représentant des forestiers de la Suisse romande, ne risque point d'être considéré comme une simple traduction de ce qui se fait ailleurs.

Ceci n'implique point assurément le refus de reproduire certaines publications plus particulièrement intéressantes.

Bon nombre de vos abonnés, de ceux spécialement, qui n'ont point à leur disposition d'autre littérature forestière, sont heureux de trouver dans les pages du journal suisse des aperçus sur les travaux, les progrès, les découvertes et les idées, inspirés par la sylviculture en d'autres lieux.

D'autre part, il se manifeste de plus en plus dans les milieux forestiers, la tendance d'affranchir l'action pour la défense des forêts, des limites et frontières politiques, et de lui ouvrir le champ plus vaste de l'internationalité.

. . .

Dans les pays d'éducation et de progrès — la Suisse entr'autres — la forêt est aujourd'hui suffisamment préservée de tout péril immédiat; les gouvernements, avec l'aide de leur service forestier, ont pris dès longtemps les mesures nécessaires, les font respecter sans difficulté par une population instruite, elle-même pénétrée du danger que la déforestation présente pour la prospérité du pays.

Dans les conditions de tout repos, le forestier tend tout naturellement à spécialiser son activité à des tâches de détail, à des questions subsidiaires mais d'intérêt secondaire plus ou moins local. (Augmentation du rendement, amélioration des produits, etc., etc.). Il oublie le danger général et perd de vue l'utilité universelle de son rôle.

Si parfois il songe avec douleur aux vastes et nombreuses contrées où la forêt est exposée sans défense à toutes les persécutions, c'est avec le sentiment décourageant de son impuissance à intervenir personnellement.

Contre ce fatalisme et cette inaction il y a lieu de réagir: Une barrière politique est incapable d'arrêter une voix autorisée; les avertissements, les avis, les conseils du sylviculteur instruit, éduqué dans des conditions rationnelles, auront toujours une influence utile, même au-delà des limites de sa patrie.

Les amis des forêts, ou que ce soit qu'il s'en rencontre, ont besoin d'être soutenus, cela surtout dans les pays où l'organisation administrative est encore peu développée, où les questions de mise en valeur et de réalisation priment, dans l'esprit public, celles de régularisation et de conservation, où la population mal instruite, trop préoccupée de ses intérêts immédiats ne s'inquiète pas de l'avenir de ses bois, de ses monts et de ses cours d'eau.

Ce n'est pas sur elle, que l'on peut compter pour stimuler l'activité des dirigeants, c'est au sylviculteur à réveiller leur intérêt, à les instruire de leurs responsabilités.

D'où que partent ces appels et ces avertissements, leur effet peut être utile, souvent même gagnent-ils en efficacité en émanant d'un étranger dont l'impartialité ne peut être soupçonnée, tandis que la critique d'un indigène est facilement suspecte d'arrière-pensée politique ou de rivalité.

Les gouvernements des pays à civilisation récente, de ceux-là surtout qui sont en plein essor, comme la Roumanie et la Bulgarie par exemple, prêtent volontiers à l'opinion de trans-frontière une attention particulière.

Un homme politique nous affirmait, qu'un conseil donné par une revue étrangère, était plus remarqués en Roumanie, et atteignait plus sûrement son but, que s'il était émis par un journal national.

En s'intéressant aux conditions de sylviculture d'autre pays, en apprenant à les connaître, en signalant les progrès obtenus et ceux qui restent à faire, en exprimant son opinion, ses avis et ses conseils, en applaudissant aux réformes et aux efforts bien intentionnés, le corps

forestier d'un pays aussi avancé que la Suisse, pouvant fournir autant d'exemples instructifs et probants, ne sortirait certes pas de son rôle.

Ce côté-là de son activité serait et resterait, il est vrai, international; au point de vue étroitement chauvin il ne présenterait pas d'utilité directe, il manquerait même son but en la cherchant, mais, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. la science du forestier comme dit l'Allemand, son art, comme s'exprime plus logiquement le Français, doit, comme toute science et tout art, ignorer les frontières, s'étendre et profiter à la Forêt en tous lieux et en tous pays.

* *

L'organe que vous dirigez avec tant de talent et de dévouement ne perdrait point en intérêt, s'il réservait quelques pages aux questions forestières internationales; la matière ne ferait pas défaut, elle affluerait à cette tribune impartiale; plus ne serait besoin de faire appel à des collaborateurs de bonne volonté.

Et si la bonne fortune permettait, que notre proposition hasardée trouvât faveur chez vous, qui sait, si à sa suite l'idée ne germerait point un beau jour, de créer un de ces bureaux internationaux dont la Suisse a l'honorable privilège. Sa tâche consisterait à concentrer les efforts, à étudier et résoudre les questions forestières internationales, à organiser la défense et la conservation de la forêt dans le monde entier.

Ce serait un beau rôle, auquel le corps forestier suisse est digne et serait fier de participer.

* *

En attendant et pour revenir à notre point de départ, qu'il nous soit permis de signaler à votre attention deux études de très haut intérêt, dues à la plume autorisée de M. le conservateur Roger Ducamp. chef du service forestier de l'Indo-Chine, bien connu déjà des lecteurs du Journal suisse et un des collaborateurs les plus en évidence des revues françaises.

Elles ont paru dans la "Revue de l'Indo-Chine" du mois d'avril: l'une est une démonstration excellente du rôle des boisements dans la variation des saisons, et en même temps un rappel éloquent de toutes les forces contre le déboisement.

Cette étude mérite mieux qu'une simple analyse, qui ne parviendrait pas à en rendre un compte suffisant, et vos lecteurs seraient sûrement reconnaissants de la voir reproduite en entier, néanmoins, nous ne pouvons résister au désir d'en citer, dès maintenant déjà, certains passages, caractéristiques de la manière de l'auteur, de l'étendue de ses vues et du but qu'il poursuit:

".... Le désert n'est désert que parce que l'homme a fait peu à peu, sans le savoir, rétrograder la végétation par la hache, pur le bétail,

par le feu, jusqu'à sa disparition complète: ainsi il a brisé l'équilibre des forces biologiques qui assurent la vie.

..... "La mer du boisement est un vaste accumulateur récupérateur d'énergie, un régulateur de restitution à écoulement lent. Les eaux et les glaces elles-mêmes jouent partie de ce rôle et ainsi valent mieux que le désert.

"Ses divagations atmosphériques (thermométriques, barométriques et autres...), les vagues extrêmes de chaleur qui venant du sol nous écrasent en été, de même que les froids venus du Nord, naissent les uns et les autres du fait d'une déforestation inconsidérée (supérieure au ²/₈ de la surface continentale). Cette déforestation a, ne l'oublions pas, enfanté et enfantera encore malheureusement les cours d'eau torrentiels; nous lui devons les inondations destructives de nos richesses....

...., Les orages, les trombes, la grêle, les typhons, les cyclones, les ras de marées que soulèvent ces derniers sont les bâtards que nous laïsse la Rétrogradation du Manteau Végétal....

...., Le Nord Africain, toutes les terres du pourtour de la Méditerranée, les terres de la Perse, de l'Hindoustan, de la Chine, de plus en plus dénudées, ne fixent plus comme au temps jadis, les radiations solaires; celles-ci ne sont plus transformées et atténuées, elles sont moins bien utilisées en quantité, plus mal distribuées dans le temps. Les effets de la destruction s'accumulent. Il n'y a plus association par pénétration progressive d'éléments contraires (sécheresse, humidité, froid, chaleur, etc...). Il y a lutte extrême.

Puis ses conclusions:

...., Par le boisement (30 % de la surface continentale) auquel se combinent les cultures, qui ne sont que le corollaire de celui-ci, l'on obtient dans un milieu harmonique, (pays de progrès et d'éducation) un phénomène de proportions réduites mitigé. Avec la Forêt on évite la constitution des torrents aériens, ou maintient de doux effluves modérant, en même temps que l'on empêche les débordements destructeurs des cours d'eau.

"L'inobservation par l'homme des règles, des lois de la nature, l'entraîne à fausser les conditions de la vie. Toute œuvre de destruction est une œuvre de contre-sens. La déforestation de certaines zones provoque les incohérences météorologiques....

"La Terre, par rupture de l'harmonie des choses, court à sa ruine prématurée.

"Désastres sur désastres, tels sont les fruits des actes d'irréflexion, de pure folie, commis par la masse imprévoyante de l'humanité.

L'œuvre amorcée pour l'arbre et l'eau, sera-t-elle assez forte pour retarder la mort de notre planète causée par la dessication anticipée? Tous nous devons le vouloir et y aider de toutes nos forces".

Dans le second article: "La forêt richesse coloniale" M. le conservateur Ducamp expose son programme d'administration des forêts de l'Indo-Chine.

Il fait justice des utopistes qui voient dans la replantation une mesure de conservation essentielle:

...., On se fait des illusions de toute espèce, en particulier lorsqu'on pense sauver le massif et en assurer la pérennité par "la replantation" étant donné qu'il s'agirait d'une opération de très grande ampleur. C'est là, en effet, une utopie, une pure chimère. Rien ne vaut d'ailleurs en pareille matière, et rien ne peut remplacer la régénération naturelle des boisements, conduite en application des lois de la biologie végétale.

Il rappelle l'importance qu'il faut attacher au choix du personnel forestier.

"Les méthodes culturales à employer sont justement affaire des forestiers sylviculteurs; c'est-à-dire d'hommes spécialisés dans un métier difficile parce que complexe et réclamant d'eux une mentalité propre.

"A ce sujet, il importe au plus haut degré de ne pas perdre de vue que cette manière d'être spéciale correspond à une éducation spéciale aussi et qui ne s'acquiert qu'au contact de la forêt avec la possession d'un bagage étendu de connaissances générales. Certains forestiers acquièrent plus ou moins vite et facilement la compréhension des choses de la forêt; les autres n'y arrivent pas; et de même qu'il y a de bons et de mauvais chirurgiens, de même il y a de bons et de mauvais sylviculteurs".

Il condamne le drainage des essences précieuses:

...., Mais pour faire œuvre sérieuse et utile, pour ne pas laisser se perpétuer, l'abâtardissement des massifs par l'extraction (drainage) limitée aux seules essences précieuses (sélection à l'envers), il faut que les pouvoirs publics agissent tout au moins à la manière de Colbert auquel nous devons les mesures premières de protection qui ont provoqué la constitution sylvicole des belles forêts actuelles de France".

Il limite la récolte actuelle à un maximum qui en aucun cas, ne doit dépasser le chiffre de l'accroissement annuel.

Il insiste sur les soins et la sollicitude dont doivent être entourées les opérations de martelage:

"C'est en grande partie dans l'exécution de cette opération du martelage (prélèvement de la récolte annuelle) que consiste la technique du métier; elle est, pour ainsi dire, toute la sylviculture.

"Pour chaque massif aménagé, le forestier doit, marteau en main, prélever le montant de la récolte, soit ce que l'on appelle en terme du métier, la "possibilité". Cette opération culturale est on ne peut plus délicate et capitale: l'avenir du massif qui y est soumis reste pour des années sous la dépendance d'un mauvais martelage et c'est pourquoi, partout, les sylviculteurs attachent audit martelage autant d'importance que les chirurgiens en accordent au savoir, à la dextérité du maître à l'heure d'une opération clinique".

Puis, après avoir expliqué la méthode spéciale qu'il conseille pour l'Indo-Chine, après avoir rappelé que: "Le service forestier est un service privé d'Etat chargé de coloniser dans l'intérêt général, il n'est pas, il ne doit pas être un service fiscal".

Il passe aux chiffres et enfin aux conclusions:

.... "La forêt, il faut oser le redire sans cesse, assurera aux pays qui sauront la conserver, un bon régime climatérique d'abord, le maintien de la navigabilité des grands cours d'eau en toutes saisons et, par suite, leur préparera aussi vers les têtes d'eau, de merveilleuses forces hydrauliques sans parler des masses liquides susceptibles d'être utilisées pour l'irrigation.

"Par dessus tout encore, les massifs boisés harmonieusement éparpillés, au travers des campagnes, reconstitués partout où ils ont été détruits, joueront le rôle protecteur pour lequel ils paraissent surtout avoir été faits."

* *

A chacun la lecture de ces pages laisse un sentiment de profonde satisfaction.

N'est-ce pas pour l'humanité un véritable soulagement de savoir que la France, aux vastes possessions, comprenne son rôle colonisateur assez largement et noblement pour vouer tant d'intelligente sollicitude à la protection des forêts, partout où flotte son pavillon jusqu'aux contrées les plus reculées?

N'est-ce pas une joie d'escompter l'action bienfaisante que son exemple ne peut manquer d'exercer sur les autres puissances coloniales? 1)

Puisse, cet exemple être proclamé, puisse-t-il parvenir à la connaissance de tous les milieux responsables, y agir comme stimulant et leur faire comprendre que de négliger la protection de **la forêt** constitue un crime non seulement de lèse-patrie, mais de lèse-humanité.

Dans la pensée que notre journal suisse, aussi bien que tout autre, est qualifié pour contribuer à cette propagande, nous prenons la liberté, Monsieur le Rédacteur et cher collègue, de vous envoyer ces lignes, et vous prions d'agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Buzau (Roumanie), 27 Septembre 1912.

Paul de Coulon, ancien inspecteur des forêts de Neuchâtel.

¹⁾ Il est possible que d'autres puissances coloniales, l'Allemagne et l'Angleterre, par exemple, aient pris d'ores et déjà des mesures de conservations analogues; nous serions heureux d'être renseignés sur ce point par le journal. Quoiqu'il en soit, nous nous permettons de douter qu'on ait surpassé en compréhension pratique et intelligente de l'art forestier, les prescriptions contenues dans la publication de M. le conservateur R. Ducamp: « La forêt richesse coloniale. »



Chronique scientifique.

Steganoptycha pinicolana. M. le Dr C. Coaz, inspecteur fédéral en chef des forêts, a publié un article au sujet de la maladie qui ravage les forêts de mélèzes, et dont nous avons parlé récemment. Il constate que l'insecte meurtrier, "Totrix ou Steganoptycha pinicolana", n'est pas un inconnu pour l'Engadine, où il a déjà exercé ses ravages. Il semble que certaines années lui soient particulièrement favorables et lui permettent de se multiplier de façon à devenir un véritable fléau. Ce fut le cas notamment dans la Haute-Engadine, en 1879 et 1880, puis en 1887 et 1888.

L'année 1911, remarquable par sa sécheresse, a été également une de ces années néfastes. Après une interruption de 23 ans, le parasite s'est multiplié surtout près du lac Sils, d'une façon inquiétante, qui fait redouter de grands ravages dans toute l'Engadine pour cette année et l'année prochaine. Les rapports reçus ces jours derniers constatent que le fléau s'étend également aux communes de Zernets, de Poschiavo et de la vallée de Münster.

Il n'existe malheureusement, aucun remède efficace contre le parasite; tout ce qu'on a essayé a échoué. Il y aurait cependant un moyen, mais il est à longue échéance: c'est de mélanger aux forêts de mélèzes d'autres essences, de façon à empêcher la propagation de l'insecte. La grande difficulté, c'est que, à cette altitude, on ne possède guère, à part le mélèze, que l'arolle. Cependant les essais effectués depuis plusieurs années dans la Haute-Engadine ont démontré que deux précieuses espèces américaines de pins peuvent prospérer dans la montagne presque aussi haut que l'arolle. On peut donc espérer qu'il sera possible de créer des forêts mixtes et d'arrêter ainsi, dans un avenir un peu éloigné, il est vrai, les ravages de l'insecte qui dévaste les superbes forêts de l'Engadine.

Peridermium conorum Thum. Un cône d'épicéa avec ce champignon dans les forêts de Couvet (Neuchâtel), alt. 850 m., exposition N., et des Etroits près Sainte-Croix (Vaud), alt, 1110 m., exposition N.

Montcherand, le 8 octobre 1912.

M. Moreillon.



Chronique forestière.

Confédération.

Ecole forestière. Voici les noms des étudiants admis à suivre les cours de la 1^{re} année d'étude de la division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale:

MM. Bazzigher-Grisons, Bickel-Argovie, Blau-Berne, Brunner-Thurgovie, Bumbacher-Argovie, Gonet-Vaud, Habegger-Berne, Haubensak-